



Commune de Baulers.

Suppression partielle du sentier n°44.
Plan extrait de l'atlas des chemins vicinaux.
Feuilles de détail n° 8 et 9.
Echelle 1/2500.

2^{me} Division

Vu pour être annexé à son ordonnance
de ce jour N° 238.775/11010
Bruxelles, le 18 Janvier 1944
Par Ordonnance : LA DÉPUTATION PERMANENTE
A Le Greffier provincial a. e. Le Président

A. P. W.

W. J. L.

DOSSIER
5/144



Légende.

A à B partie du sentier n°44
teintée en vert à supprimer.
Superficie 475 m x 1,65 = 783 m²75.

Dressé par le Géomètre. Juce soussigné.
A Nivelles, le 15 Octobre 1943.

J. Juce

Vu et approuvé par le Collège communal
de Baulers en séance du 15 novembre 43
Le Secrétaire communal Le Bourgmestre

J. Juce

a. de Ramain

